

Lausanne/Genève/Bern, le 29 octobre 2018

Cannabis : « protéger et contrôler », un modèle pour la Suisse

La Suisse cherche une nouvelle approche vis-à-vis du cannabis. Pour contribuer à ce débat, des spécialistes des addictions et des représentants de la filière du chanvre helvétique proposent un modèle de régulation du cannabis, adapté à la Confédération. Développé entre Genève et Lausanne, celui-ci propose une vision proche de celle récemment adoptée au Canada. Avant tout axé sur la santé publique, il permet également à une industrie locale de croître dans le respect du développement durable.

Aujourd'hui, les pays occidentaux connaissent des bouleversements en matière de politiques liées au cannabis. Nombre d'entre eux, dont la Suisse, réfléchissent à de nouveaux chemins pour gérer les problèmes associés à cette substance. Au-delà de la diversité des modèles adoptés au niveau international, un consensus se développe autour du besoin de dépasser l'approche traditionnelle de la prohibition du cannabis. Pour alimenter et nourrir ce débat, des professionnels de la prévention des addictions (GRE) et les producteurs de CBD (CI Chanvre) ont imaginé ensemble une régulation du marché helvétique du cannabis, protégeant la santé publique et la jeunesse, tout en offrant des conditions-cadres permettant à une industrie locale du cannabis d'exister. Celle-ci permet de répondre à de nombreuses questions techniques que l'on peut se poser et propose un scénario directement applicable à la Suisse.

Les premières expériences de légalisation aux États-Unis ont notamment souligné les enjeux d'une régulation trop ouverte, avec l'apparition de nouveaux acteurs qui poussent à la consommation. Ce type d'offres, à l'image de ce qu'il se passe dans le domaine du tabac ou parfois dans celui de l'alimentation industrielle, n'est pas souhaitable. Au contraire, la future régulation du cannabis doit garantir un gain substantiel en termes de protection de la santé publique. De ce point de vue, un marché composé de produits locaux fournis par des acteurs de proximité qui peuvent comprendre la problématique dans sa complexité, est préférable à un marché libre, dominé par des multinationales.

Taxation des produits en fonction de leur dangerosité, protection des mineurs, forte limitation de la publicité, valorisation des modes de consommation à faible risque, contrôle au travers d'une régie nationale, le modèle de régulation développé par le GRE et CI Chanvre démontre qu'il est possible de rapprocher les impératifs économiques et sanitaires. Après des décennies d'oppositions entre industrie et prévention (alcool, tabac), de nouvelles alliances commencent à se dessiner, notamment avec les petits producteurs locaux. À l'instar de la viticulture/viniculture suisse, ces deux univers si différents peuvent désormais se rejoindre, en partie, sur la vision d'un marché helvétique responsable et contrôlé.

Contacts

Cédric Heeb, membre du comité, CI Chanvre – info@ighanf.ch, 022 312 34 34

Jean-Félix Savary, secrétaire général, GRE – jf.savary@grea.ch, 079 345 73 19

Annexe : modèle de régulation